

40	30/06/2009	BE 0461.928.252	31	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	09370.00062	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ASPRIA BELGIUM**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Sombre N°: 56 Boîte:

Code postal: 1200 Commune: Woluwe-Saint-Lambert

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet: www.aspria.com

Numéro d'entreprise BE 0461.928.252

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 17-11-2004

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 11-06-2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2008 au 31-12-2008

Exercice précédent du 01-01-2007 au 31-12-2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels: Rapport de gestion + Rapport du Commissaire

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.3, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.4.2, C 5.5.2, C 5.16, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

MORRIS Brian

The Coach House, Comp Road 31
SW194UW London
GRANDE-BRETAGNE

Début de mandat: 17-09-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur délégué

BERGANS Isabelle

Rue de Wavre 115
5140 Sombrefe
BELGIQUE

Début de mandat: 17-09-2007 Fin de mandat: 07-06-2013 Administrateur

BECKWITH Peter Michael

Prospect House, Prospect Place 3

sw200J Copse Hill
GRANDE-BRETAGNE

Début de mandat: 13-06-2008

Fin de mandat: 13-06-2014

Administrateur

DELOITTE RÉVISEURS D'ENTREPRISES S.C. SFD SCRL (B00025)

BE 0429.053.863

Berkenlaan 8/b

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat: 14-06-2006

Fin de mandat: 11-06-2009

Commissaire

Représenté par:

NECKEBROECK Rik (A01529)

Réviseur d'Entreprises

Berkenlaan 8/B

1831 Diegem

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>2.125.144</u>	<u>2.125.144</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	2.125.144	2.125.144
Entreprises liées	5.14	280/1	124.950	124.950
Participations		280	124.950	124.950
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	2.000.194	2.000.194
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.000.194	2.000.194
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>15.849.333</u>	<u>17.153.287</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	15.742.805	17.041.040
Créances commerciales		40	14.464.390	7.035.107
Autres créances		41	1.278.415	10.005.933
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	100.538	100.974
Comptes de régularisation	5.6	490/1	5.990	11.273
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	17.974.477	19.278.431

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>6.681.372</u>	<u>6.971.945</u>
Capital	5.7	10	62.000	62.000
Capital souscrit		100	62.000	62.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	6.200	6.200
Réserve légale		130	6.200	6.200
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	6.613.172	6.903.745
(+)/(-)				
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>245.895</u>	<u>260.126</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	245.895	260.126
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5	245.895	260.126
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>11.047.209</u>	<u>12.046.360</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	92.321	49.994
Dettes financières		170/4	92.321	49.994
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172	92.321	49.994
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	10.954.888	11.996.366
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	90.416	42.219
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	209.102	277.165
Fournisseurs		440/4	209.102	277.165
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	146.922	108.419
Impôts		450/3	44.185	29.417
Rémunérations et charges sociales		454/9	102.737	79.002
Autres dettes		47/48	10.508.448	11.568.562
Comptes de régularisation	5.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>17.974.477</u>	<u>19.278.431</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	1.534.602	11.441.392
Chiffre d'affaires	5.10	70	1.534.602	2.154.048
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		9.287.343
Coût des ventes et des prestations		60/64	1.196.369	2.391.128
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	535.326	913.565
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	672.878	731.401
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7	-14.231	260.126
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	2.395	486.035
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	338.234	9.050.264
Produits financiers		75	75.549	66.252
Produits des immobilisations financières		750	72.241	
Produits des actifs circulants		751	3.308	63.440
Autres produits financiers	5.11	752/9		2.812
Charges financières	5.11	65	704.354	591.602
Charges des dettes		650	702.512	587.651
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.842	3.951
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-290.572	8.524.914
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-290.572	8.524.914
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77		19
Impôts		670/3		19

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales

Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)

Prélèvements sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		
9904	-290.572	8.524.895
789		
689		
9905	-290.572	8.524.895

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	6.613.172	6.909.945
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	-290.572	8.524.895
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	6.903.745	-1.614.950
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		6.200
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		6.200
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	6.613.172	6.903.745
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	124.950
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	124.950	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	124.950	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	<u>2.000.194</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>2.000.194</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
LA RASANTE BE 0472.238.065 Société anonyme Rue Sombre 56 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE Actions de capital	2.499	99,96	0	31-12-2008	EUR	-5.744.870	1.036.224
ASPRIA CLUB BE 0472.223.021 Rue Sombre 56 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE Actions de capital	2.499	99,96	0	31-12-2008	EUR	-3.283.985	376.305

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
5.990

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 62.000	62.000

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions de capital, sans valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	62.000	25.003
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	25.003

Actions nominatives

Actions au porteur

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

1 action détenu par Aspria Finance BV, Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam
25 002 actions détenu par Aspria Holdings BV, Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Actions de LRTC non détenues par Aspria Belgium lors de la vente de la société à Cofinimmo

Exercice
245.895

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	90.416
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	90.416
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	90.416
--	----	---------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	92.321
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	92.321
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	92.321
--	------	---------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTE GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	44.185
450	
9076	
9077	102.737

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
		2.812
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	1.842	3.951

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Charges financières diverses

Exercice

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	2.326.250
9142	2.326.250
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	89.467	247.841
9146	363.158	571.005
9147	154.316	172.038
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Dans le cadre du droit de superficie entre La Rasante et La Rasante Tennis Club, Aspria Belgium garantit le paiement des loyers de La Rasante pendant 10 ans ainsi qu'un niveau minimum de fonds propres jusqu'en 2017.

Le compte KBC de 2000000 € enregistré en classe 28 est un compte bloqué et est relatif à cette garantie.

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société doit actuellement faire face à un litige avec le cessionnaire des actions de La Rasante Tennis Club SA à Aspria Belgium. Le montant en litige est de 1,116K€ à majorer des intérêts de retard, représentant un paiement conditionnel dû au vendeur d'après le compromis de vente d'actions. Malgré la condamnation d'Aspria Belgium en première instance et le cantonnement de cette somme, le Conseil d'Administration, qui s'est pourvu en appel, estime que les montants réclamés ne sont pas dûs et que la créance enregistrée dans les comptes au 31/12/2008 est entièrement recouvrable.

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	124.950	124.950
Participations	280	124.950	124.950
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	14.464.390	15.837.990
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	14.464.390	15.837.990
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	10.585.891	11.692.299
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	10.585.891	11.692.299
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		4.000.000
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		63.440
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	675.907	568.395
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	5.200
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	1.080
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Aspria Holdings BV

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Parnassustoren, Locatellicade 1

1076 AZ Amsterdam

PAYS-BAS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

Aspria Holdings BV

Parnassustoren, Locatellicade 1

1076 AZ Amsterdam

PAYS-BAS

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

218

Etat des personnes occupées

Travailleurs inscrits au registre du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	11,4	1,4	12,7 ETP		13,6 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	18.750	1.782	20.532 T		21.263 T
Frais de personnel	102	611.476	61.402	672.878 T		731.401 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T		T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	105	12	1	12,9
	110	12	1	12,9
	111			
	112			
	113			
	120	4		4
	1200			
	1201			
	1202	3		3
	1203	1		1
	121	8	1	8,9
	1210			
	1211			
	1212	6	1	6,9
	1213	2		2
	130			
	134	12	1	12,9
	132			
	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	1,3	
151	2.264	
152	87.775	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	9		9
210	7		7
211	1		1
212			
213	1		1

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	8	1	8,9
310	6	1	6,9
311	1		1
312			
313	1		1
340			
341			
342	2		2
343	6	1	6,9
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
	5801		5811	
	5802		5812	
	5803		5813	
	58031		58131	
	58032		58132	
	58033		58133	
	5821		5831	
	5822		5832	
	5823		5833	
	5841		5851	
	5842		5852	
	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION DE ASPRIA BELGIUM SA
(RPM Bruxelles 0461.928.252)

A. Description des activités :

La société a pour objet principal, tant en Belgique qu'à l'étranger, la promotion, l'exploitation et l'organisation d'activités dans le secteur du sport, de la détente et de loisirs, en ce compris l'administration, le conseil, la restructuration et l'organisation d'entreprises actives dans le secteur du sport, de la détente et des loisirs, ainsi que la prise de participation minoritaires ou majoritaires dans les entreprises actives dans le secteur du sport, de la détente et des loisirs.

B. Principes généraux de présentation :

Les comptes ci-joint sont préparés sur base des principes comptables et règles d'évaluation conformes à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

1. Immobilisations corporelles :

Pas d'application

2. Stocks :

Pas d'application

3. Créances :

Les créances sont reprises à leur valeur nominale dans le cas où elles sont exprimées au départ dans une devise européenne, dans le cas contraire, elles font l'objet d'une réévaluation mensuelle au taux de change du mois. .

4. Conversion des monnaies étrangères :

Les postes de bilan libellés en monnaies étrangères sont convertis sur base d'une réévaluation mensuelle au taux de change du mois. Les éléments du compte de résultats résultant de transactions en monnaies non euro sont convertis sur la base du taux de change du mois en vigueur au moment de la transaction. Les pertes et profits de conversion de change réalisés ou non réalisés sont enregistrés au compte de résultats.

5. Provisions pour risques et charges :

À la fin de chaque exercice, des provisions peuvent être constituées pour couvrir les risques et charges prévisibles sur base de données historiques et des risques et faits connus, elles doivent faire l'objet d'une appréciation actuelle et objective des risques et charges à prendre en considération.

6. Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

RAPPORT DE GESTION

Rapport de Gestion Pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2008.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter pour approbation, conformément à l'exécution de notre mandat, notre rapport de gestion et les comptes annuels relatifs à l'exercice comptable de la société du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

1. Général

Aspria Belgium fournit des services administratifs et de management à ses filiales, qui sont actives dans le développement et l'exploitation de clubs de sport familiaux de haut niveau à Bruxelles. Les activités des clubs comprennent notamment le fitness, les soins de bien-être et des activités pour enfants.

2. L'évolution des affaires

Le groupe Belge a ouvert son premier club, Rue de l'Industrie à Bruxelles, en Juin 2001. Un deuxième club a été acquis Avenue Louise, en dessous de l'hôtel Conrad, à Bruxelles avec effet au 1er janvier 2005. Un troisième club, Royal La Rasante, situé Rue Sombre à Woluwe-Saint-Lambert a été ouvert en avril 2005. Ce club a été construit par une société du groupe, La Rasante Tennis Club SA. En 2007, Aspria Belgium a cédé les actions qu'elle détenait dans La Rasante Tennis Club à une société tiers « Cofinimmo ». Les services de management fournis par Aspria Belgium ont augmenté de la même façon que l'expansion du groupe et comprennent des services de ressources humaines, finances, administration et support informatique.

3. Les résultats et la situation de la société

Vous trouverez des chiffres comparatifs 2008 / 2007 dans les comptes annuels. Le résultat de la société est passé d'un bénéfice de EUR 8 524 895 (2007) à une perte de EUR 290 572 (2008). Ceci est dû à la cession des actions de La Rasante Tennis Club en 2007. Le bénéfice d'exploitation est passé de 9 050 264 positive (2007) à EUR 338 234 (2008).

4. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

La société doit actuellement faire face à un litige avec le cessionnaire des actions de La Rasante Tennis Club SA à Aspria Belgium. Le montant en litige est de 1.116 KEUR à majorer des intérêts de retard, représentant un paiement conditionnel dû au vendeur. En février 2005, le Tribunal de Première Instance a rendu un jugement défavorable à Aspria Belgium. Sur base des conseils reçus de l'avocat de la société, le Conseil d'administration a décidé de se pourvoir en appel. Le litige est toujours en cours et le jugement prévu dans le courant de l'année. Etant donné que l'avocat de la société ne peut donner aucune opinion quant à l'issue du litige, la société ne peut fournir une estimation fiable du montant potentiellement dû et de ce fait, aucune provision n'a été prise dans les comptes au 31 décembre 2008.

5. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événements importants qui sont intervenus après la clôture des comptes

6. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Il n'y a pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

7. Activités en matière de recherche et de développement

Il n'y a pas eu d'activités ou d'investissements dans le domaine R&D.

8. Succursales de la société

La société n'a pas de succursales.

9. Utilisation d'instruments financiers

A ce jour, il n'existe pas de risque de prix, de risque de crédit, de risque de liquidité et de risque de trésorerie. Durant l'exercice social écoulé, la société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui auraient eu une influence significative sur son activité.

10. Intérêt personnel des administrateurs

Le conseil d'administration déclare qu'il n'y a pas eu de décisions ou opérations qui s'inscrivent dans le cadre de l'article 523 du Code des Sociétés.

11. Services rendus par le Commissaire et sociétés affiliées

Pendant l'année, la société a payé des honoraires pour des services fiscaux pour EUR 1 080 à une société affiliée au commissaire.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels comme nous vous les présentons et d'approuver l'affectation du résultat.

Nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat lors de cet exercice comptable de douze mois (1er janvier au 31 décembre 2008).

Ce rapport sera déposé comme stipulé dans la loi et sera tenu à disposition au siège social.

Woluwe-Saint-Lambert, le 11 Mai 2009

Pour le Conseil d'Administration

N°	BE 0461.928.252	C 8
----	-----------------	-----

Brian MORRIS Isabelle BERGANS
Administrateur Délégué Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2008

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve

Attestation sans réserve des comptes annuels, avec paragraphe explicatif

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de ASPRIA BELGIUM SA pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 17.974 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 291 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

La société est en litige avec le cessionnaire de la majorité des actions détenues dans La Rasante Tennis Club SA, qui prétend à un complément de prix à hauteur de 1.116 (000) EUR. Suite au cantonnement de cette somme, une créance a été enregistrée. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve ci-dessus, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion et l'annexe C5.13, où le conseil d'administration justifie sa position dans cette affaire.

Attestation complémentaire

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à:

N°	BE 0461.928.252		C 9
----	-----------------	--	-----

Diegem

12-05-2009